

de l'agriculture. On comprend que cette question a été résolue dans des sens tout à fait opposés, suivant les habitudes ou les préjugés des personnes qui avaient à se prononcer.

On a reproché à l'emploi exclusif du bœuf, la lenteur de son travail opposée à la vivacité des chevaux; mais beaucoup d'agriculteurs n'ont pas su apprécier à sa juste valeur la somme de travail que peut exécuter une paire de bœufs dans une journée. Sans doute, toutes choses égales d'ailleurs, le bœuf marche moins vite que le cheval. Ainsi, selon quelques agronomes, une charrue traînée par deux bons chevaux fera un tiers de plus de travail que celle qui serait menée par deux bœufs. Sir John Saint-Clair, dit M. Grogner, est plus favorable aux bœufs. Deux chevaux, dit-il, labourent communément en Angleterre 1 acre de terrain p. r jour pour un premier labour, après une récolte de grains. Les bœufs font ordinairement dans le même temps les *trois quarts* de cette étendue. Selon Mathieu de Dombasle, les travaux des chevaux seraient à ceux des bœufs dans le rapport de *cinq à quatre*. Enfin M. de Pradt apprécierait en sens inverse la différence qui existe entre le travail exécuté par ces deux animaux, puisque, selon lui, le cheval ne labourerait pas en un jour une plus grande étendue que le bœuf; s'il va plus vite, dit-il, il va moins longtemps, et en balançant tout, on voit qu'il y a parité entre ces deux agents de la culture.

Ainsi donc la différence dans la somme du travail exécuté par deux bœufs, n'est pas aussi grande que quelques agronomes paraissent le croire.

D'un autre côté, beaucoup de bons motifs sont en faveur des bœufs, ainsi :

1° En général, le prix d'un bœuf est à peu près moitié moindre que celui d'un cheval. C'est donc dans une exploitation une avance moins considérable de fonds à faire.

2° Le bœuf est moins délicat sur la nourriture, et les substances qui la constituent sont beaucoup moins chères. Ainsi il est impossible de faire travailler un cheval, sans lui donner de l'avoine ou tel autre grain analogue; un bœuf de travail peut ne manger que du foin et des racines fourragères.

3° Le cheval, surtout quand il est jeune, est sujet à plusieurs maladies graves, qui compromettent non-seulement sa santé, mais sa vie; le bœuf sous ce rapport est beaucoup plus robuste et plus rustique.

4° L'entretien des harnais, quelle que soit même la négligence qu'on y apporte, dans les grandes aussi bien que dans les petites fermes, entraîne néanmoins une dépense assez considérable. Ces frais sont à peu près nuls avec les attelages de bœufs.

5° Enfin, un seul homme peut soigner et panser un plus grand nombre de bêtes bovines que de chevaux. Il y a donc dans une grande exploitation où l'on emploierait exclusivement les bœufs, une économie notable sur le personnel des individus chargés de leur donner des soins.

Nous allons entrer dans quelques détails sur la manière dont on accoutume les jeunes bœufs à travailler, sur la manière de les atteler, etc.

De l'âge auquel on peut faire travailler les bœufs.

Lorsqu'on veut faire un bœuf de travail on doit nécessairement le choisir parmi les veaux les plus forts et les mieux venants. Même dans les pays où l'on emploie habituellement la méthode de l'allaitement artificiel, on devra pour les veaux d'élevage préférer l'allaitement naturel. La plupart des éleveurs ont remarqué que les jeunes animaux profitent mieux par cette dernière méthode, et surtout deviennent plus forts et plus vigoureux, que quand ils sont nourris au seau. L'allaitement doit être continué jusque vers l'âge de six mois. Mais le jeune veau pendant ce temps-là, se sera petit à petit accoutumé à joindre l'herbe des pâturages au lait, qui forme la base de son alimentation.

À cet âge, il peut être sevré sans inconvénient; car dans les derniers temps il s'est tout naturellement accoutumé à manger une plus grande quantité d'herbe. Tant que les prés offrent de l'herbe à pâturer, les veaux y sont conduits pendant toute la journée et ramenés le soir à l'étable où on leur donne de bon regain.

Pendant l'hiver, on les nourrit à l'étable avec de bon foin et de bon regain, en ayant soin de leur donner abondamment à boire, soit de l'eau pure ou de l'eau blanchie avec du son. Il faut non-seulement séparer les veaux de leurs mères dès qu'ils sont sevrés, mais les séparer également des vaches ou génisses. Ils seront laissés en liberté dans l'étable, sans les y attacher, afin d'exécuter tous les mouvements et tous les jeux si favorables à la santé et au développement des jeunes animaux.

En général, on ne fait travailler les jeunes bœufs qu'après les avoir *châtrés*, c'est à dire de jeunes *taurillons* en avoir fait des